

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02

PROCÈS-VERBAL (Adopté): 1^{er} Octobre 2008

88 personnes ont signé les listes de présence lorsque
l'Assemblée générale débute à 15h40

0.0 Procédures

Nastaran Daniali (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ouverture de **l'Assemblée générale de ce 1^{er} octobre 2008**

Marilyne Parent (Optimonde) appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Dorothée Charest-Belzile (Communication) propose **Anne-Marie Provost (ancienne exécutante de l'AGECVM) comme présidente et Maude Forté (ancienne étudiante du Vieux-Montréal) comme secrétaire**

Francis Leroux (Sciences humaines – Actions sociales et médias) appuie

Adoptée à l'unanimité

0.2 Procès Verbaux

Julien-Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Questions internationales) propose que l'on **adopte le procès-verbal de l'Assemblée générale A08-01 du 03 septembre 2008**

Maximilien Jean (Sciences humaines - Questions-Internationales) appuie

Adopté à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4 Ordre du jour

Ordre du jour affiché

1.0 Mur du local A3.85

2.0 Plan d'action A08

2.1 Motion sur le 08 octobre (MER)

2.2 International

2.3 National (moins ASSÉ)

2.4 Local

- 3.0 Assemblée générale pour l'avis de motion Charte
- 4.0 Affaires diverses
- 5.0 Levée

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire et civilisation) propose **d'enlever la parenthèse du point 2.3**

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

Dorothée Charest-Belzile (communication) propose **de mettre en 2.0 élections postes vacants**

Sébastien Grenier Pontbriand (info)
Adoptée à la majorité

Justine Lambert (Langues) propose **d'inverser les points 1 et 2**

Liam J-Beauchemin (Histoire et civilisation) appuie
Adoptée à la majorité

Julien Nepveu-Villeneuve propose l'ordre du jour modifié suivant

Marianne Breton Fontaine (Photographie) appuie
Adoptée à l'unanimité

Tel qu'adopté :

- 1.0 Élections : postes vacants
- 2.0 Mur du local A3.85
- 3.0 Plan d'action A 08 :
 - 3.1 Motion 8 octobre
 - 3.2 International
 - 3.3 National
 - 3.4 Local
- 4.0 Assemblée générale pour l'avis de motion Charte
- 5.0 Affaires diverses
- 6.0 Levée

0.5 Ordre du jour

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que le Bureau exécutif décide de la date de la prochaine assemblée générale**

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

1.0 Élections : postes vacants

Nastaran Daniali (Sciences humaines – Questions internationales) fait une proposition privilégiée de décaler le présent point avec plan d'action.

Appuyé par Marianne Breton-Fontaine (Photographie)
Proposition rejetée

Dorothée Charest-Belzile (Communication) propose **Ismaël Geynard-Fortier (Histoire et civilisation) au poste de Responsable aux Affaires socioculturelles, vu le désistement de la candidate qui se présentait aux élections du Bureau exécutif**

Maissa Hébrie (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adopté à la majorité

Dorothée Charest-Belzile (Communication) amende sa proposition pour **qu'Ismaël Fortier (Histoire et civilisation) entre en poste le vendredi 03 octobre, c.à.d. en même temps que les personnes élues lors des élections du Bureau exécutif**

Charles-Anthime L'Écuyer (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adoptée à l'unanimité

Question préalable proposée par Marylin Parent (Optimonde)

Appuyée par Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales)

Adoptée à la majorité

2.0 Mur du local A 3.85

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que la mise en valeur du mur du local de la permanence de l'AGECVM (A3.85) fasse l'objet d'un appel à projet, géré par le Bureau exécutif**

Francis Leroux (Sciences humaines – Actions sociales et média) appuie

Adopté à l'unanimité

3.0 Plan d'action A08

3.1 Motion sur le 8 octobre 2008

Vincent Dubuc (Techniques de travail social) reprend la proposition de mise en dépôt lors de [l'Assemblée générale A08-01](#), du 03 septembre 2008

Je propose :

- **que l'AGECVM soutienne et invite ses membres à participer le mercredi 08 octobre 2008 à l'occupation politique avec assemblée, débats et activités culturelles au Collège Lionel-Groulx**
- **qu'un transport soit organisé (co-voiturage, etc...);**
- **et qu'une table d'information soit mise en place pour que le Mouvement étudiant révolutionnaire (MER) puisse donner de l'information et répondre aux questions des membres de l'AGECVM**

Émilie Cloutier-Morin (Optimonde) appuie

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) amende pour que **la proposition soit effective lorsque l'Association étudiante de Lionel Groulx approuve cette initiative**

Maissa Hébrie (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

[Courriel arrivé le 03 octobre 2008 : |



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE A08-01

Communiqué du Comité de Représentation Étudiante de L'association étudiante du Cégep Lionel-Groulx SUR LE 8 OCTOBRE

Le comité des représentants et représentantes donne son appui au 8 octobre, au comité local du 8 octobre et appelle, les étudiants et étudiantes, la jeunesse dans son ensemble, à converger vers le cégep Lionel-Groulx le 8 octobre

L'activité de débats qui se tiendra au Collège Lionel-Groulx le 8 octobre prochain est événement connu dans les milieux étudiants et militants. Ici au cégep Lionel-Groulx, s'est formé un comité Local du 8 octobre (composé de plusieurs étudiants et étudiantes) qui a reçu l'appui du Comité de Représentation Étudiante, c'est à dire l'Association Étudiante.

Dans la situation actuelle où il est particulièrement difficile d'obtenir une position officielle de l'ASSÉ sur ces points, entre autres de par les structures existantes, le Comité de Représentation tient quand même à faire part de ses positions aux autres membres de l'ASSÉ ainsi qu'aux autres associations. Au delà de tout soutien moral, personnel ou bien évidemment physique des individus ou des organisations, il ne peut pas être négligé qu'à travers cet événement, se trouve la notion de réappropriation des lieux par les étudiants et étudiantes et avec elle la polarisation avec la direction et peut être le recours aux forces de l'ordre.

L'utilisation même du mot « occupation » en a peut-être effrayé plus d'un. S'agit-il d'un événement appuyé par l'Assemblée Générale? L'événement ne tient pas compte du plan d'action national? N'est-ce pas trop radical que de songer à une occupation en ce moment? Pour nous, du comité des représentants et représentantes, pour le CRE, il a été clair depuis le début que le terme « d'occupation politique » signifiait bien utiliser physiquement un espace disponible afin de se réapproprier l'avenir, la politique. Sans chaînes, ni cadenas, se réapproprier cette institution prétendument publique, sans avoir à rendre de comptes à un petit nombre de gestionnaires qui décident pour tout le monde. Au menu du 8 octobre, des ateliers, kiosques, activités culturelles, débats, assemblée, est-ce que l'on voudrait empêcher la jeunesse d'avoir accès à des idées dans un lieu qui par définition doit favoriser l'éclosion d'idées.

Pourtant, malgré la volonté du comité local à affirmer et à réitérer qu'il s'agissait d'un événement de débats, la direction pour l'instant campe catégoriquement son refus. Évidemment, les « messieurs » de l'administration se donnent le beau jeu ; dans leur qualité de gestionnaires, ils veulent pas autoriser un événement sans savoir qui, quoi, où, quand, comment dans des mesures définitivement exagérées. Ils se disent ouverts à l'idée, tentant de renvoyer le blâme sur le comité local du 8 octobre, de démontrer leur manque de coopération. Il est facile de bien paraître lorsque l'on a les lois et les forces de l'ordre derrière soi.

À cela nous répliquons que les Cégeps, tout comme les universités et les écoles, appartient d'abord et avant tout à ceux qui y travaillent et qui y étudient. Qu'au delà des divergences politiques et stratégiques qui peuvent exister tant dans le mouvement étudiant que dans les milieux militants, se laisser dicter

quoi faire, mais d'abord et avant tout quoi dire par ces personnes bien placées, c'est se soumettre et accepter de se taire! C'est en notre qualité d'organisation démocratique semblable à la vôtre que nous sollicitons votre appui dans la tenue d'événement favorisant échanges et débats. Il est urgent que les associations étudiantes soient mobilisées et solidaires à la lutte.

Le Comité de Représentation Étudiante du Collège Lionel-Groulx]

Le mercredi 08 octobre 2008, à 5h00 du matin, le Collège Lionel-Groulx décidait de fermer ses portes pour la journée avec le communiqué suivant :

Cours et activités suspendus le 8 octobre

Les cours de jour et de soir ainsi que toutes les activités sont suspendus le 8 octobre au Collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse. Cette décision administrative visant à assurer la sécurité des étudiants et du personnel du Collège a été prise par la direction du Collège à la suite d'informations annonçant un rassemblement au Collège, par des groupes externes, le 8 octobre.

La direction du Collège avait toutes les raisons de croire qu'un appel à une « occupation politique du Collège Lionel-Groulx », lancé par le Comité du 8 octobre révolutionnaire pouvait impliquer la participation du MER (Mouvement révolutionnaire étudiant) et du PCR (Parti communiste révolutionnaire). « Nous savons que des incidents se sont produits antérieurement au Cégep du Vieux-Montréal, à l'Université du Québec à Montréal et dans d'autres cégeps, que des gestes d'éclat créant le désordre et généralement des dégâts matériels ont été posés lors de rassemblements étudiants. Ces incidents ne seraient généralement pas le fait des étudiants de ces institutions mais de personnes qui s'insèrent dans ces rassemblements », a souligné la directrice générale, Mme Monique Laurin.

Selon la directrice générale, des étudiants de l'Association générale des étudiantes et des étudiants du Collège Lionel-Groulx, associés à l'organisation interne de ce rassemblement, ont refusé de se conformer aux procédures courantes au Collège, soit de se porter garants de la sécurité de l'événement et de signer le protocole d'entente pour l'utilisation de locaux. « Les étudiants ont confirmé qu'ils prévoyaient accueillir entre 200 et 400 personnes de l'externe, au Collège le 8 octobre, sans fournir aucune garantie de sécurité. Nous sommes toujours prêts à rendre disponibles des locaux à nos étudiants pour favoriser les rencontres d'échanges d'idées, de débats, etc. mais, dans tous les cas, une personne se porte garante de l'activité et une entente est signée », a souligné la directrice générale du Collège Lionel-Groulx, Mme Monique Laurin.

Ne pouvant acquiescer à la demande de réservation de nombreux locaux pour la tenue du rassemblement du 8 octobre, le Collège a proposé aux étudiants de l'Association étudiante de Lionel-Groulx de tenir l'événement dans un des gymnases du Collège.

Source :

Service des communications : Tél. : 450 430-3120, poste 2241

Andréanne Huard-Bérubé (Techniques d'éducation à l'enfance) demande la question préalable

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

3.2 International

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) propose :

- Attendu que l'AGECVM a déjà pris plusieurs positions contre les guerres impérialistes et en particulier contre la guerre en Afghanistan mais que son opposition était liée à la conjoncture ;
- Attendu que l'AGECVM possède un mandat contre le recrutement militaire dans les établissements scolaires ;
- Attendu que le 13 mars dernier, les partis Libéral et Conservateur du Canada ont ignoré la volonté de la majorité des Canadiens et des Canadiennes et ont voté la prolongation de la participation du Canada à la guerre en Afghanistan jusqu'en juillet 2011 ;
 - **Que l'AGECVM prenne une position définitive contre les guerres impérialistes et contre toute guerre d'agression ;**
 - **Que l'AGECVM exige la fin de la guerre en Afghanistan et de la Guerre en Irak. Qu'elle exige le rapatriement immédiat des troupes canadiennes de l'Afghanistan et la fin du soutien canadien à la guerre en Irak. Qu'elle exige que le gouvernement canadien condamne fermement cette guerre illégale et inhumaine ;**
 - **Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et participe à la manifestation du 18 octobre 2008 organisé par le *Collectif Échec à la guerre* et par l'*Alliance canadienne pour la paix* dans le cadre de la journée d'action pancanadienne pour exiger la fin de la guerre en Afghanistan et le rapatriement immédiat des troupes canadiennes ;**
 - **Que l'AGECVM endosse la campagne « Opération Objection ». C'est-à-dire la campagne pancanadienne d'opposition au recrutement militaire dans les établissements d'enseignement lancée au Québec à l'automne 2007 ;**
 - **Que l'AGECVM endosse la campagne d'appui aux résistant-e-s à la guerre (*War resisters support campaign*), c'est-à-dire la coalition qui appuie les militaires américain-e-s qui cherchent un refuge au Canada parce qu'ils et elles refusent de se battre dans la guerre illégale en Irak ;**
 - **Que l'AGECVM rejoigne la coalition Échec à la Guerre et qu'elle participe à ses assemblées générales et que par conséquent, cette Assemblée générale endosse la plate-forme de la coalition ;**
 - **Que pour son adhésion à la coalition Échec à la Guerre, l'AGECVM contribue de 500,00 (cinq cents) \$ et que la case budgétaire soit représentation.**

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adopté à l'unanimité

3.3 National

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) propose :

- Attendu le féminisme est une valeur de l'AGECVM

- **Que l'AGECVM participe au Rassemblement pancanadien des jeunes féministes «Toujours ReBELLESles», les 11, 12 et 13 octobre 2008 ;**
- **Que tous les textes officiels émis par l'AGECVM soient féminisés et que les membres de l'AGECVM soient sensibilisés sur le sujet.**

Virginie Couture- Boucher (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adopté à l'unanimité

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) propose :

- Attendu que le comité de mobilisation a fait signé plusieurs cartons de pétition du collectif pour un Québec sans pauvreté et que le comité les a conservés.
- **Que l'AGECVM paie pour l'envoi à la poste de ces cartons du collectif pour un Québec sans pauvreté et continue à les faire signer et que le montant soit pris dans la case budgétaire mobilisation**

Virginie Couture-Boucher (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à la majorité

Nastaran Daniali (Sciences humaines – Questions internationales) propose que l'AGECVM soutienne le communiqué de l'ASSÉ du jeudi 11 septembre sur la Gouvernance des universités :

Jeudi, 11 septembre 2008

Gouvernance des universités : le règne du marché, la communauté ignorée

Montréal, 11 septembre 2008 - L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ), appuyée par un grand nombre d'organismes représentant plusieurs milliers de personnes, manifeste sa vive opposition au projet de loi de la ministre Courchesne concernant la gouvernance des universités. Ce projet de loi exigerait, entre autres, que les deux tiers des membres des conseils d'administration des universités soient des personnes externes au milieu universitaire, ce qui aura des conséquences néfastes sur les bases mêmes de la démocratie universitaire. Nous revendiquons une démocratisation des instances décisionnelles et académiques au sein des établissements d'enseignement, et ce, dans une perspective de réappropriation des services publics.

Tout d'abord, ce projet du Parti Libéral vient cautionner l'influence de plus en plus marquée des intérêts marchands dans les institutions scolaires publiques, et ce, au détriment des intérêts de la communauté universitaire. Les membres externes, souvent issus-e-s du milieu des affaires et des finances, ne sont pas habilités-e-s à gérer un milieu universitaire qu'ils et elles ne connaissent pas et ne fréquentent pas. C'est plutôt à celles et ceux qui vivent l'université au jour le jour d'orienter ses destinées. Selon nous, seul-e-s les professeurs-e-s, chargés-e-s de cours, étudiants et étudiantes et employés-e-s de soutien sont aptes à gérer les universités en fonction des besoins du milieu. C'est seulement ainsi que l'on pourra véritablement démocratiser la gestion de nos universités.

En effet, les entreprises privées présentes sur les CA des universités font avant tout la promotion de leurs propres intérêts financiers ainsi que l'arrimage de l'éducation au marché, et non celle de « principes de gouvernance reconnus » comme le prétend la ministre. Aucune limite ne semble se dresser contre sa volonté de commercialiser le savoir. Selon Marie-Ève Ruel, secrétaire aux communications de l'ASSÉ, « si le gouvernement veut vraiment contribuer au développement des universités, tout en impliquant

les entreprises privées, ce doit être par une véritable imposition fiscale de ces entreprises, et non pas en leur permettant de s'ingérer dans les conseils d'administration ».

Très récemment, la présence d'acteurs et d'actrices socio-économiques sur les CA n'a pas eu que du bon. En effet, le manque de vigilance et l'inaction des membres socio-économiques sont en bonne partie responsables de la descente aux enfers de l'UQAM. En effet, à l'UQAM, tout le monde se rappelle que seule la communauté interne, soit les professeurs-e-s, les employés-e-s de soutien et les étudiantes et étudiants, s'étaient prononcés-e-s contre le projet de l'Îlot Voyageur. En définitive, si Mme Courchesne veut une meilleure gestion des universités, elle devrait plutôt s'assurer qu'il y ait une bonne imputabilité du CA à la communauté. Cela implique, à l'inverse de la volonté actuelle, un nombre accru de représentants et représentantes internes. Ces personnes sont les seules directement concernées par la bonne santé financière et démocratique de leur institution.

Seule association étudiante nationale comprenant des membres de tous les cycles d'enseignement supérieur confondus, l'ASSÉ regroupe actuellement plus de 42 000 membres dans les cégeps et les universités du Québec. Elle milite depuis sa création pour la gratuité scolaire à tous les niveaux.

- 30 -

Les organisations suivantes soutiennent le présent communiqué :

- ▶ Association générale des étudiantes de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH) (1900 membres)
- ▶ Association facultaire de Langue et Communications de l'UQAM (AFELLC) (3720 membres)
- ▶ Association étudiante du Secteur des sciences de l'UQAM (AESS) (3200)
- ▶ Association facultaire des ÉtudiantEs en Arts de l'UQAM (AFEAA) (4045 membres)
- ▶ Association facultaire étudiante de science politique et droit de l'UQAM (AFESPED) (2260 membres)



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE A08-01

- ▶ Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) (5300 membres)
- ▶ Syndicat des employé-e-s étudiant-e-s de l'UQAM, (SÉtuE)

Renseignements :

Marie-Ève Ruel, Secrétaire aux communications (514) 883-9221
Bureau de l'ASSÉ : (514) 390-0110
Site Internet : www.asse-solidarite.qc.ca

Marianne Breton-Fontaine (photographie) appuie
Adopté à l'unanimité

3.4 Local

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) propose :

- Attendu que la dernière proposition adoptée en Assemblée générale (du 17 octobre 2007) sur le projet de Cafétéria Coop était le suivant :
 - « *Que l'AGECVM participe à la mise en place d'une coopérative étudiante verte, biologique, sociale et avec des plats végétariens pour remplacer la cafétéria en place, qu'un comité ouvert à tous et toutes soit formé pour discuter des détails de cette coopérative, et que les employé-e-s de la cafétéria soient consulté(e)s sur le projet* »
- Attendu que peu d'informations ont été communiquées aux membres de l'AGECVM concernant le projet de Cafétéria Coop et que ce projet est resté confiné entre les mains d'un groupe restreint ;
- Attendu que les employé-e-s de la cafétéria sont toujours sans aucune information sur le projet qui déterminera leur prochaines années de travail et qu'il et elles n'ont jamais été consulté-e ;
- Attendu que le syndicat (CSN) des employé-e-s de la cafétéria n'a jamais été invité à travailler sur le projet et que cela constitue un grave manque à nos principes syndicaux et de solidarité ;
- Attendu que dans son brouillon, le projet de cafétéria ne garanti pas la convention collective des employé-e-s de la cafétéria et n'envisage aucune amélioration de leurs conditions de travail ;
- Attendu que dans le brouillon du projet il est envisagé de ramener au salaire minimum et aux conditions minimales de travail (conditions prescrites par la loi) les nouveaux et nouvelles employé-e-s étudiant-e-s qui seront engagé-e-s et que cela constitue une discrimination envers les étudiant-e-s et les jeunes ;
- Attendu que tous ces points ne visent pas à discréditer le travail important de ceux et celles qui ont travaillé sur le projet mais bien de comprendre les problèmes urgents à régler ;
- Attendu que la fin du contrat de sous-traitance avec la *Liberté* est dans seulement un an et qu'il est donc urgent de faire une proposition complète à l'administration ;
 - **Que l'AGECVM rouvre le comité de travail sur le projet de Cafétéria Coop et qu'il soit largement annoncer pour que tous les intéressé-e-s puissent y participer et que le projet devienne une priorité de travail ;**
 - **Que le Bureau exécutif ainsi que le comité de mobilisation prennent en charge de contacter le syndicat des employé-e-s de la cafétéria et les employé-s eux-mêmes pour qu'ils et elles participent au projet ;**
 - **Que soit aussi invité les autres acteurs du cégep qui se montrent intéressés soit, les intervenants de l'Exode, les autres syndicats à**

l'intérieur de notre établissement d'éducation tel que le syndicat des professeurs, les étudiant-e-s par l'entremise du comité de mobilisation etc. ;

- Que dans tous les cas, l'AGECVM garantisse (dans sa sphère de pouvoir) que les conditions de travail actuelles des employé-e-s de la cafétéria ne soient pas détériorés par le futur projet de coopérative ;
- Que l'AGECVM délègue deux personnes dont un membre du Bureau Exécutif pour suivre le dossier.

Emmanuelle Lemieux (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Andréanne Huart (Techniques d'éducation à l'enfance) demande la question préalable

Dorothée Charest-Belzile (Communication) appuie

Adoptée à l'unanimité

4.0 Assemblée générale pour la motion de la charte

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines – Questions internationales) propose la **démotion de [cette motion de modification de charte \(comparatif avec la charte actuelle\)](#)**

Andréanne Huard-Bérubé (Technique d'éducation à l'enfance) appuie

Adoptée à l'unanimité

5.0 Affaires diverses

R.A.S.

6.0 Levée

Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) propose la levée de cette Assemblée générale A08-02 du mercredi 1^{er} octobre 2008

Maïssa Hebri (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité